



EWM / **HIGHTEC®**
WELDING

SIMPLY MORE

EWM
HIGHTEC WELDING GmbH
Dr. Günter-Henle-Straße 8 • D-56271 Mündersbach
Fon +49 2680 181-0 • Fax +49 2680 181-244
www.ewm.de • info@ewm.de

F Manuel d'utilisation

Systemes de transport

TROLLY ROB XX2

PALETTE ROB XX2

ON KRANEN PALETTE ROB XX2



Il est impératif de lire avec attention la présente notice avant la mise en service !

La non-observation de cette notice présente des risques !

Le poste ne doit être utilisé que par des personnes ayant connaissance des consignes de sécurité en vigueur !



Les postes sont pourvus du sigle de conformité et sont donc conformes à

- la Directive basse tension CE (2006/95/ EG)
- la Directive CEM CE (2004/108/ EG)



Les postes pourvus du sigle S - peuvent être utilisés dans des locaux présentant des risques électriques accrus, conformément aux directives IEC 60974, EN 60974, VDE 0544.



Le contenu de cette notice d'utilisation ne pourra en aucun cas faire l'objet de réclamations de la part de l'acheteur.

Le copyright de cette notice demeure la propriété du fabricant.

Toute réimpression, qu'elle soit complète ou partielle, est soumise à autorisation écrite.



SIMPLY MORE

Cher client,

**Félicitations ! Vous venez d'opter pour un certificat de qualité de la société
EWM HIGHTEC WELDING GmbH.**

Les postes EWM livrent des résultats de la plus haute perfection grâce à leur qualité PREMIUM.
Et nous donnons volontiers une garantie de 3 ans sur nos postes conformément à notre manuel
d'utilisation.

Nous développons et produisons de la qualité ! Nous sommes responsables de nos machines, du
composant au produit fini.

Chacun des composants haute technologie des postes de soudage EWM allient technologie de pointe
et niveau de qualité maximal. Chacun de nos produits est testé soigneusement et nous garantissons
des produits dans un état parfait au niveau du matériau et de la finition.

Vous trouverez dans ce manuel tout ce qui concerne la mise en fonction du poste, les consignes de
sécurité, de maintenance et d'entretien, les données techniques ainsi que des informations relatives à
la garantie. Pour garantir un fonctionnement sûr et de longue durée du poste, veuillez suivre toutes les
consignes mentionnées.

Nous vous remercions de votre confiance et espérons une collaboration à long terme selon la devise:
« EWM UNE FOIS – EWM POUR TOUJOURS ».

Cordialement,

EWM HIGHTEC WELDING GmbH

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Szczesny".

Bernd Szczesny
La direction



Veillez inscrire ici les données des postes EWM et les données de votre entreprise dans les champs correspondants.

EWM HIGHTEC® WELDING		EWM HIGHTEC WELDING GMBH D-56271 MÜNDERSBACH	
TYP:		SNR:	
ART:		PROJ:	
GEPRÜFT/CONTROL:		CE	

Client / raison sociale	

Numéro de rue et rue	

Code postal / lieu	

Pays	

Cachet / signature du concessionnaire EWM	

Date de livraison	

Client / raison sociale	

Numéro de rue et rue	

Code postal / lieu	

Pays	

Cachet / signature du concessionnaire EWM	

Date de livraison	

1 Table des matières

1	Table des matières	4
2	Consignes de sécurité	5
2.1	Généralités	7
2.2	Transport	8
2.2.1	Grues	9
2.2.2	Chariots de transport (chariots élévateurs)	10
2.3	Utilisation conforme aux spécifications	10
3	Caractéristiques techniques	11
3.1	Transportsysteme	11
4	Description des postes	12
4.1	TROLLY ROB XX2	12
4.2	PALETTE ROB XX2	12
4.3	Aperçu du système	13
4.3.1	Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires (accessoire)	13
4.3.2	Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires à gaine annelée (accessoire)	13
4.3.3	ON KRANEN PALETTE ROB XX2	13
5	Mise en service	14
5.1	TROLLY ROB XX2	14
5.1.1	Domaine d'application	14
5.1.2	Installation	14
5.1.3	Fixation des postes	15
5.1.4	Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires	16
5.1.4.1	Domaine d'application	16
5.1.4.2	Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires tiers	16
5.1.4.3	Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires EWM	17
5.2	PALETTE ROB XX2	18
5.2.1	Domaine d'application	18
5.2.2	Fixation des postes	19
5.2.3	Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires	20
5.2.3.1	Domaine d'application	20
5.2.3.2	Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires tiers	20
5.2.3.3	Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires EWM	21
5.2.4	Option	22
5.2.4.1	Domaine d'application	22
5.2.4.2	Montage ON KRANEN PALETTE ROB XX2	23
5.2.5	Transport par chariots	24
6	Garantie	25
6.1	Validité générale	25
6.2	Lettre de garantie	26
7	Annexe	27
7.1	Déclaration de conformité	27

2 Consignes de sécurité

CONSIGNE



Spécificités techniques que l'utilisateur doit observer.

- Dans son intitulé, la consigne comporte la mention « CONSIGNE » sans que celle-ci s'accompagne d'un signe d'avertissement général.
- Les consignes sont signalées par la présence en marge d'un symbole en forme de main.

ATTENTION

Procédés de travail ou de fonctionnement devant impérativement être respectés pour éviter tout endommagement ou destruction du produit.

- Dans son intitulé, la consigne de sécurité comporte la mention « ATTENTION » sans que celle-ci s'accompagne d'un signe d'avertissement général.
- Le risque est signalé par la présence en marge d'un pictogramme.



ATTENTION

Procédés de travail ou de fonctionnement devant impérativement être respectés afin d'éviter d'éventuelles blessures légères.

- Dans son intitulé, la consigne de sécurité comporte la mention « ATTENTION », ainsi qu'un signe d'avertissement général.
- Le risque est signalé par la présence en marge d'un pictogramme.



AVERTISSEMENT

Procédés de travail ou de fonctionnement devant être scrupuleusement respectés afin d'éviter d'éventuelles blessures graves, voire la mort.

- Dans son intitulé, la consigne de sécurité comporte la mention « AVERTISSEMENT », ainsi qu'un signe d'avertissement général.
- En outre, le risque est signalé par la présence en marge d'un pictogramme.







DANGER

Procédés de travail ou de fonctionnement devant être scrupuleusement respectés afin d'éviter des blessures graves et immédiates, voire la mort.

- Dans son intitulé, la consigne de sécurité comporte la mention « DANGER », ainsi qu'un signe d'avertissement général.
- En outre, le risque est signalé par la présence en marge d'un pictogramme.

Les instructions d'utilisation et les procédures décrivant la marche à suivre dans certaines situations se caractérisent par une puce en début de ligne, par exemple :

- Enficher la fiche de la ligne de courant de soudage dans la pièce correspondante et la verrouiller.

Icône	Description
	Activer
	Ne pas activer
	Faire pivoter
	Mettre en marche

2.1 Généralités

DANGER



Validité du document !

Ce document n'est valide qu'en association avec la notice d'utilisation de la source de courant employée (poste de soudage) !

- Lire la notice d'utilisation de la source de courant (poste de soudage), en particulier les consignes de sécurité !



Toute réparation ou modification non conforme est interdite !

**Pour éviter toute blessure ou tout endommagement de l'équipement, la réparation ou la modification du poste doit être confiée exclusivement à un personnel qualifié !
En cas d'intervention non autorisée, aucun recours en garantie ne sera possible !**

- Si une réparation s'avère nécessaire, celle-ci doit être confiée à un personnel compétent (personnel d'entretien qualifié) !

AVERTISSEMENT



Risque d'accident en cas de non-respect des consignes de sécurité !

Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des blessures mortelles !

- Lire attentivement les consignes de sécurité figurant dans ces instructions !
- Respecter les mesures préventives contre les accidents du pays !
- Informer les personnes se trouvant sur le lieu de travail de la nécessité de respecter les dispositions !

ATTENTION



Devoirs spécifiques de l'exploitant !

Au sein de l'Espace économique européen (EEE), les directives-cadre en vigueur au niveau national doivent être observées et respectées !

- Mise en œuvre nationale de la directive-cadre (89/391/EWG), ainsi que des directives particulières connexes.
- En particulier, directive (89/655/EWG) relative aux prescriptions minimales quant à la sécurité et à la protection sanitaire lors de l'utilisation par les employés de moyens de production au cours de leur travail.
- Instructions relatives à la prévention des accidents du pays concerné (par exemple, en Allemagne, BGV D 1).
- Vérifier régulièrement que l'utilisateur applique les consignes de sécurité lors de son travail !

2.2 Transport



ATTENTION



Domages causés par des lignes d'alimentation encore connectées !

Lors du transport, les lignes d'alimentation (câbles secteur, lignes pilote, etc.) qui n'auraient pas été déconnectées peuvent s'avérer dangereuses et, par exemple, entraîner un renversement des postes ou blesser des personnes !

- Déconnecter les lignes d'alimentation !



Risque de renversement !

Lors du transport et de l'installation, le poste peut se renverser et blesser des personnes ou être endommagé. L'angle de sécurité évitant le renversement est de 10° (conformément à la directive EN 60974-A2).

- Installer ou transporter le poste sur une surface plane et solide !
- Fixer correctement les pièces !
- Remplacer les galets de roulement et leurs dispositifs de sécurité s'ils sont endommagés !
- Lors du transport, fixer les ensembles dérouleurs externes (pour éviter qu'ils ne tournent accidentellement) !

2.2.1 Grues

DANGER



Risque de blessures lors du levage !

Lors du levage, des personnes peuvent être gravement blessées par la chute de postes ou pièces.

- Transporter avec tous les œillets de levage simultanément (voir illustration principe de levage) !
- S'assurer d'une répartition égale de la charge ! Utiliser uniquement des chaînes annulaires ou des suspenseurs de câbles de longueur égale !
- Respecter le principe de levage (voir illustration) !
- Retirer tous les composants accessoires avant le levage (par exemple bouteilles de gaz de protection, caisses à outils, dévidoirs, etc.) !
- Éviter de lever et de déposer la charge de manière saccadée !
- Utiliser des manilles et des crochets de levage de dimension suffisante !

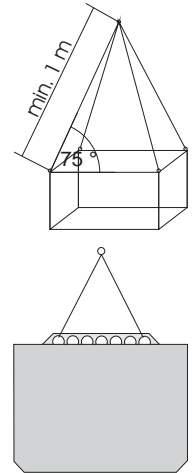


Illustration principe de levage



Risque de blessure en cas d'utilisation d'anneaux de levage inadaptés !

L'utilisation non conforme d'anneaux de levage ou l'utilisation d'anneaux de levage inadaptés peut causer la chute de postes ou de pièces et entraîner des blessures corporelles graves !

- L'anneau de levage doit être vissé jusqu'en butée !
- L'anneau de levage doit reposer de manière égale et complète sur la surface d'appui !
- Avant l'utilisation, contrôler la bonne fixation et l'absence de dommages visibles (corrosion, déformation) des anneaux de levage !
- Ne pas utiliser ni visser les anneaux de levage endommagés !
- Éviter d'imposer une charge latérale aux anneaux de levage !

DANGER



Risque de blessures lors du levage !

Lors du levage avec l'accessoire en option KRANEN PALETTE ROB XX2, la chute de postes ou de pièces peut entraîner des blessures graves !

- Transporter avec les 4 œillets de levage simultanément !
- S'assurer d'une répartition égale de la charge ! Utiliser uniquement des chaînes annulaires ou des suspenseurs de câbles de longueur égale !
- Lever uniquement avec une traverse croisée !
- Retirer tous les composants accessoires (par exemple bouteilles de gaz de protection, caisses à outils, dévidoirs, etc.) !
- Éviter de lever et de déposer la charge de manière saccadée !

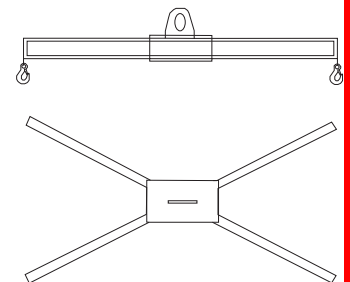


Illustration traverse croisée

2.2.2 Chariots de transport (chariots élévateurs)



AVERTISSEMENT



Mauvaise manipulation des chariots de transport !

La chute d'appareils ou de pièces peut entraîner des blessures corporelles graves !

- Le transport doit exclusivement être exécuté par un personnel qualifié ou encadré !
- Soulever le poste latéralement avec le plus grand écart de fourche possible !
- Ne transporter aucune autre charge simultanément (par exemple bouteilles de gaz protecteur, personnes, caisses à outils, bobines de fil, etc.) !
- Éviter de lever et de déposer la charge de manière saccadée !

2.3 Utilisation conforme aux spécifications

CONSIGNE



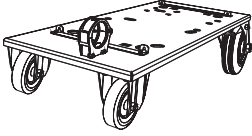
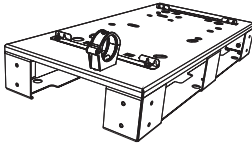
Utilisation conforme aux spécifications !

Le poste a été fabriqué conformément aux règles et normes techniques actuellement en vigueur. Cet appareil est exclusivement destiné à l'usage pour lequel il a été conçu (voir chap. Mise en service/Domaine d'application). Si le poste n'est pas utilisé conformément aux dispositions, il peut représenter un danger pour les personnes, les animaux et les biens.

- Le poste ne doit être utilisé que conformément aux dispositions et par un personnel formé ou qualifié !
- N'entreprenez aucune modification non conforme !

3 Caractéristiques techniques

3.1 Transportsysteme

	TROLLY ROB XX2	PALETTE ROB XX2
		
Dimensions (L/l/h) [mm]	785 x 495 x 200	785 x 495 x 200
Poids sans accessoires	env. 20,5 kg	env. 25 kg
Fabrication selon la norme	VDE 0544 / EN 50199 / VDE 0544 Section 206 / C €	

4 Description des postes

4.1 TROLLY ROB XX2

Le TROLLY ROB XX2 est équipé de roulettes fixes et de guidage pour le transport de postes.

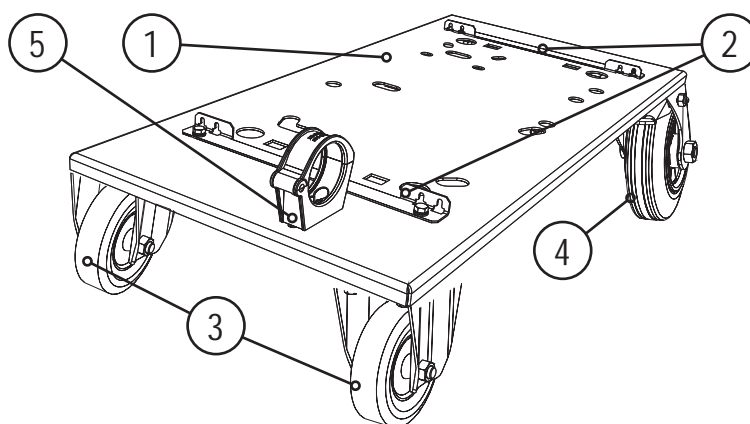


Illustration 4-1

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	1	Plaque de fond	094-012215-00003
2	2	Support de poste	094-012411-00002
3	2	Roulette fixe	094-003067-00000
4	2	Roulette de guidage avec système de blocage	094-009087-00000
5	1	Décharge de traction Faisceaux intermédiaires tiers	094-010338-00000

4.2 PALETTE ROB XX2

Pour le transport par chariots.

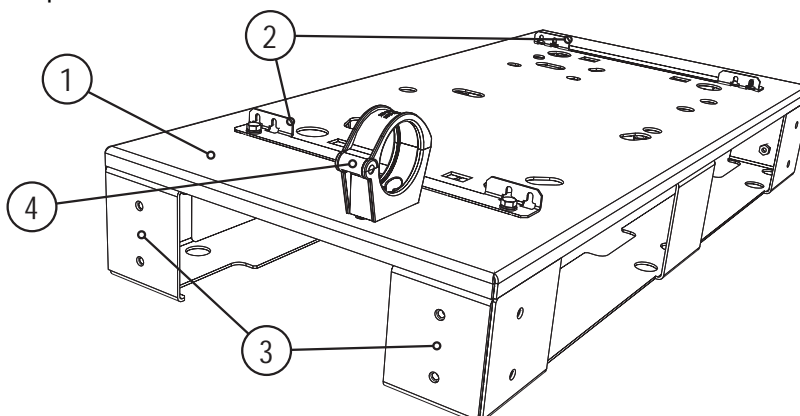


Illustration 4-2

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	1	Tôle de fond	094-012215-00003
2	2	Support de poste	094-012411-00002
3	2	Pied de palette	094-012265-00003
4	1	Décharge de traction Faisceaux intermédiaires tiers	094-010338-00000

4.3 Aperçu du système

4.3.1 Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires (accessoire)

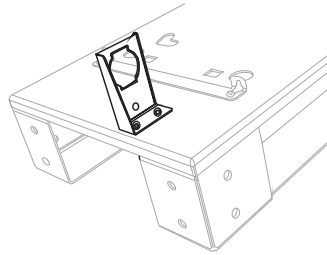


Illustration 4-3

	TROLLY		PALETTE	
	70-2 ROB	ROB XX2	ROB	ROB XX2
Décharge de traction BZ130x85x53 094-007319-00003	-	+	-	+

4.3.2 Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires à gaine annelée (accessoire)

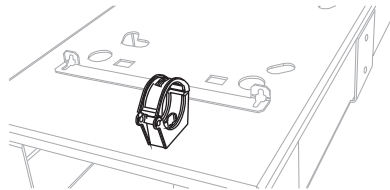


Illustration 4-4

	TROLLY		PALETTE	
	70-2 ROB	ROB XX2	ROB	ROB XX2
Décharge de traction 52 mm/Collier pour gaine annelée 094-010338-00000	-	+	-	+

4.3.3 ON KRANEN PALETTE ROB XX2

Équipe d'œilletons deux PALETTE ROB XX2 assemblées.

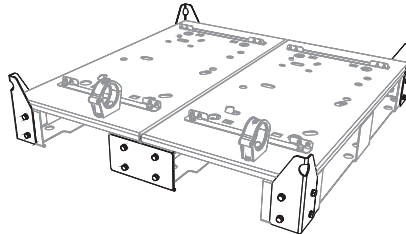


Illustration 4-5

	TROLLY		PALETTE	
	70-2 ROB	ROB XX2	ROB	ROB XX2
ON KRANEN PALETTE ROB XX2 092-002455-00000	-	-	-	+

5 Mise en service

5.1 TROLLY ROB XX2

5.1.1 Domaine d'application

Le TROLLY ROB XX2 est destiné au transport de :

- postes convenablement fixés
- sans pièces ni postes supplémentaires
- sur des trajets courts et droits

Des séries de postes :

- PHOENIX 332 RC,
- PHOENIX 422 RC,
- PHOENIX 522 RC,
- TETRIX 302,
- TETRIX 352 AC/DC ou
- TETRIX 422

avec un module supplémentaire au maximum.

Une utilisation différente est considérée comme « non-conforme aux spécifications » ; aucune responsabilité ne sera assumée pour les dommages qui en résulteraient le cas échéant.

CONSIGNE

-  **Les pièces sont déjà montées en usine ! Pour la décharge de traction, la décharge de traction « Collier de serrage » est montée et la décharge de traction « BZ130x85x53 » est disponible.**

5.1.2 Installation

⚠ ATTENTION



Postes non fixés !

Des freins de blocage sont montés sur les roulettes de guidage du chariot de transport pour l'arrêter en position d'installation.

- Pour l'arrêt, actionner tous les freins de blocage du chariot.

Le TROLLY est équipé de systèmes de blocage sur les roues de guidage lui permettant de s'arrêter dans la position souhaitée.

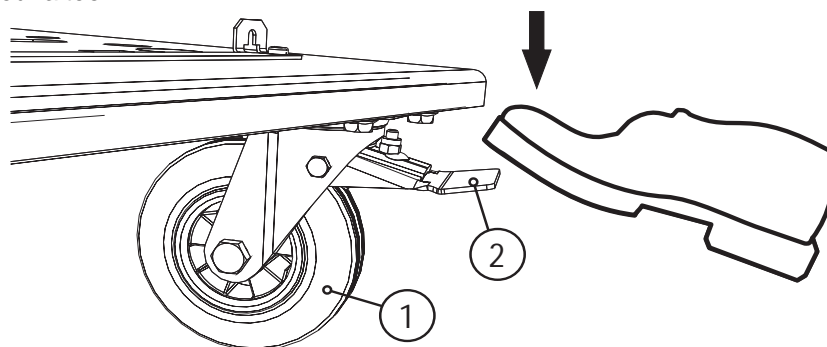


Illustration 5-1

Pos.	Symbole	Description
1		Roue orientable
2		Frein de blocage

- Pour desserrer le frein de blocage, suivre les étapes dans l'ordre inverse.

5.1.3 Fixation des postes

⚠ AVERTISSEMENT

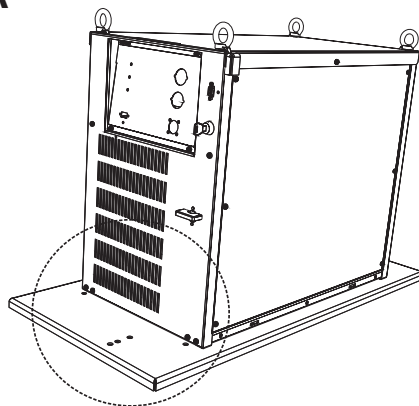


Fixation des postes non conforme !

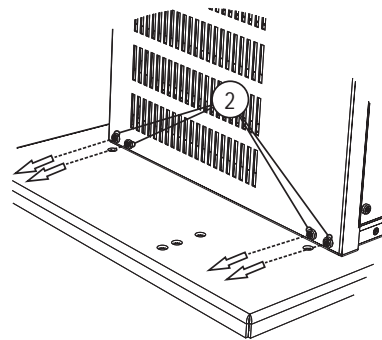
Les postes fixés de manière incorrecte sur les systèmes de transport, les combinaisons d'appareils et les accessoires peuvent basculer pendant le transport et entraîner des blessures corporelles !

- Utiliser exclusivement les pièces d'origine livrées avec le poste pour sa fixation !
- Utiliser les systèmes exclusivement pour le transport des postes indiqués au chapitre « Domaine d'application » !
- Contrôler les points de fixation avant chaque transport et à intervalles réguliers !

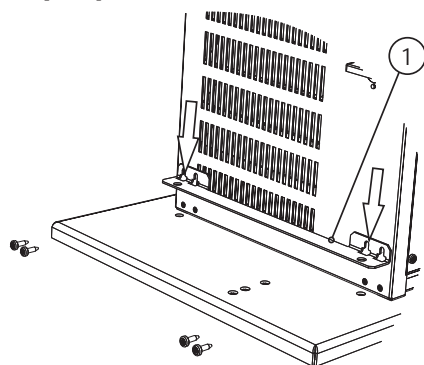
A



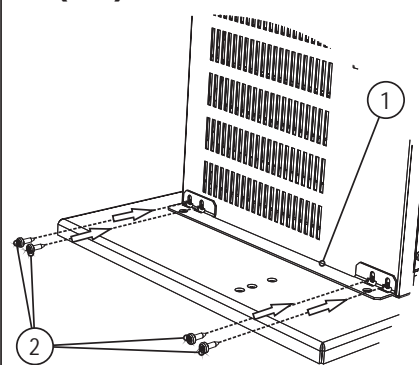
B (2x)



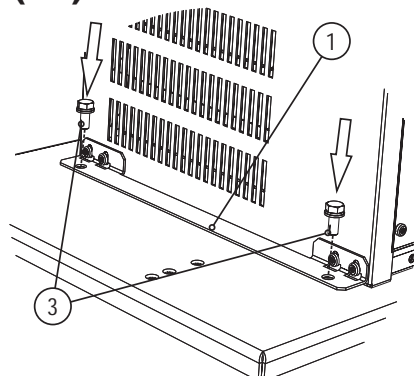
C (2x)



D (2x)



E (2x)



F (2x)

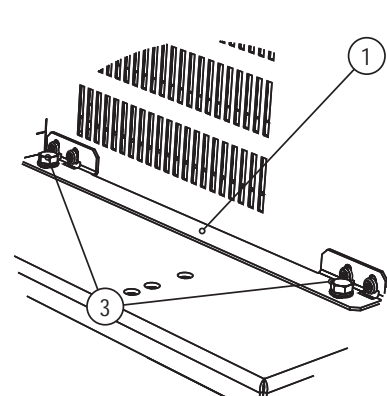


Illustration 5-2

CONSIGNE

-  Les goupilles filetées M5 x 16 mm utilisées pour le montage sont comprises dans la livraison du générateur.

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	2	Support de poste	094-012411-00002
2	8	Goupille filetée M5 x 16 mm	094-007915-00000
3	4	Vis à tête hexagonale M 8 x 20 mm	064-000511-00000

CONSIGNE

-  Répéter du côté opposé la procédure de fixation décrite dans l'illustration.

5.1.4 Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires

5.1.4.1 Domaine d'application

Les dispositifs de décharge de traction sont uniquement destinés à la décharge de traction des raccords en cas de forces de traction imprévues sur les faisceaux de tuyaux et de câbles.

Ils ne sont pas conçus :

- pour le déplacement de postes fixés sur des systèmes de transport par-dessus des tuyaux ou câbles ou
- comme aide à la montée.

Une utilisation différente est considérée comme « non-conforme aux spécifications » ; aucune responsabilité ne sera assumée pour les dommages qui en résulteraient le cas échéant.

5.1.4.2 Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires tiers

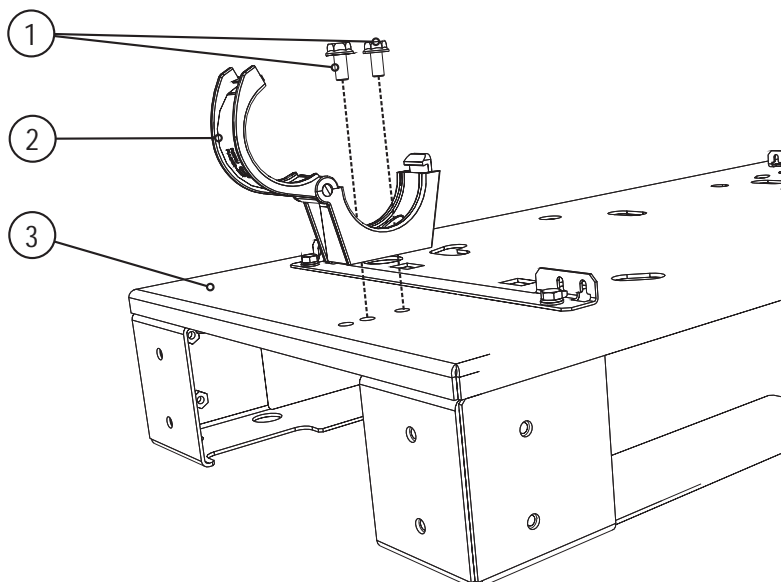


Illustration 5-3

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	2	Vis hexagonale M8 x 16	094-000459-00000
2	1	Collier de serrage	094-010338-00000
3	1	Tôle de fond	094-012215-00003

5.1.4.3 Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires EWM

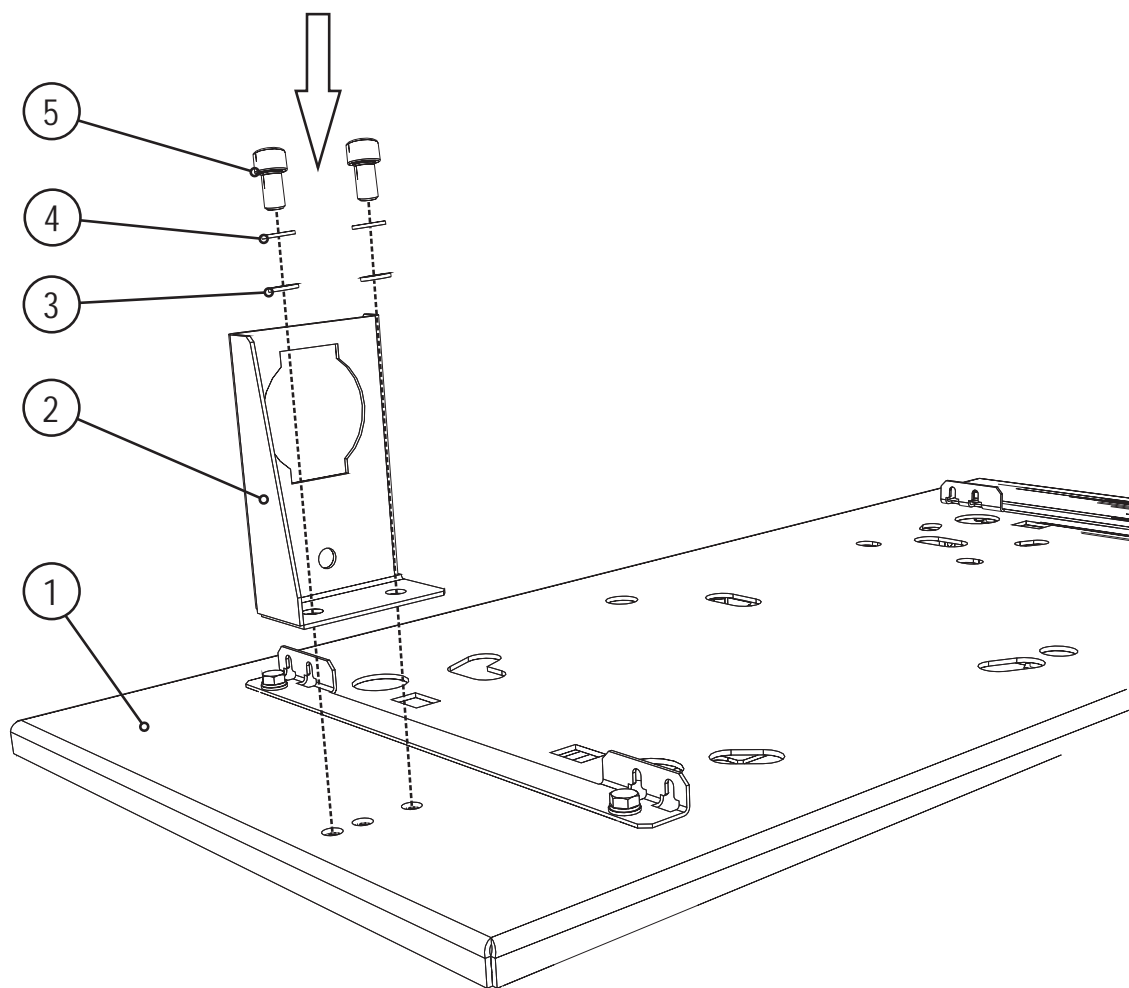


Illustration 5-4

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	1	Tôle de fond	094-012215-00003
2	1	Tôle, décharge de traction	094-007319-00003
3	2	Rondelle M8	064-000586-00000
4	2	Rondelle Grower, M8	064-000596-00000
5	2	Vis hexagonale M8 x 16	094-000459-00000

5.2 PALETTE ROB XX2

5.2.1 Domaine d'application

La PALETTE ROB XX2 est destinée au transport par chariot de :

- postes convenablement fixés
- sans pièces ni postes supplémentaires

des séries de postes :

- PHOENIX 332 RC,
- PHOENIX 422 RC,
- PHOENIX 522 RC,
- TETRIX 302,
- TETRIX 352 AC/DC ou
- TETRIX 422

avec un module supplémentaire au maximum.

Une utilisation différente est considérée comme « non-conforme aux spécifications » ; aucune responsabilité ne sera assumée pour les dommages qui en résulteraient le cas échéant.

CONSIGNE



Les pièces sont déjà montées en usine ! Pour la décharge de traction, la décharge de traction « Collier de serrage » est montée et la décharge de traction « BZ130x85x53 » est disponible.

5.2.2 Fixation des postes

⚠ AVERTISSEMENT

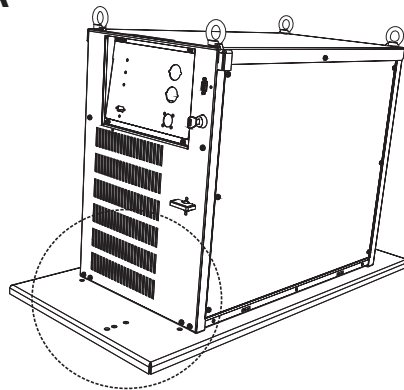


Fixation des postes non conforme !

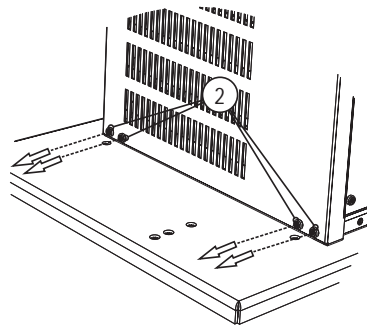
Les postes fixés de manière incorrecte sur les systèmes de transport, les combinaisons d'appareils et les accessoires peuvent basculer pendant le transport et entraîner des blessures corporelles !

- Utiliser exclusivement les pièces d'origine livrées avec le poste pour sa fixation !
- Utiliser les systèmes exclusivement pour le transport des postes indiqués au chapitre « Domaine d'application » !
- Contrôler les points de fixation avant chaque transport et à intervalles réguliers !

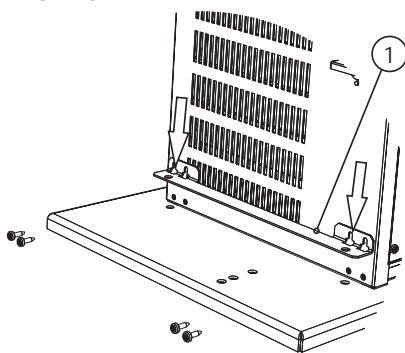
A



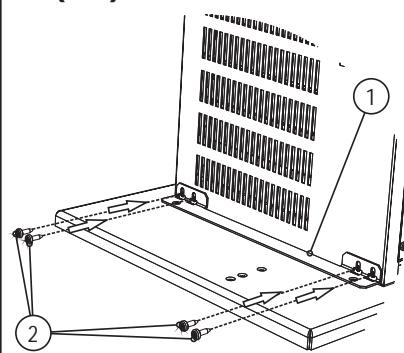
B (2x)



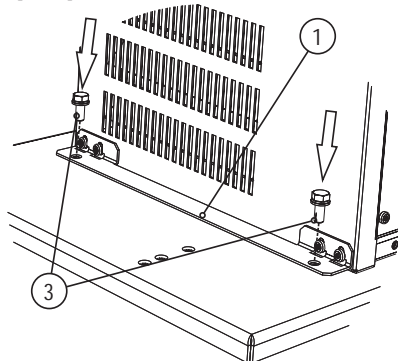
C (2x)



D (2x)



E (2x)



F (2x)

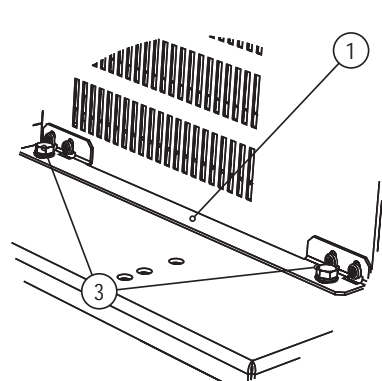


Illustration 5-5

CONSIGNE

 Les goupilles filetées M5 x 16 mm utilisées pour le montage sont comprises dans la livraison du générateur.

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	2	Support de poste	094-012411-00002
2	8	Goupille filetée M5 x 16 mm	094-007915-00000
3	4	Vis à tête hexagonale M 8 x 20 mm	064-000511-00000

CONSIGNE

 Répéter du côté opposé la procédure de fixation décrite dans l'illustration.

5.2.3 Décharge de traction pour faisceaux intermédiaires

5.2.3.1 Domaine d'application

Les dispositifs de décharge de traction sont uniquement destinés à la décharge de traction des raccords en cas de forces de traction imprévues sur les faisceaux de tuyaux et de câbles.

Ils ne sont pas conçus :

- pour le déplacement de postes fixés sur des systèmes de transport par-dessus des tuyaux ou câbles ou
- comme aide à la montée.

Une utilisation différente est considérée comme « non-conforme aux spécifications » ; aucune responsabilité ne sera assumée pour les dommages qui en résulteraient le cas échéant.

5.2.3.2 Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires tiers

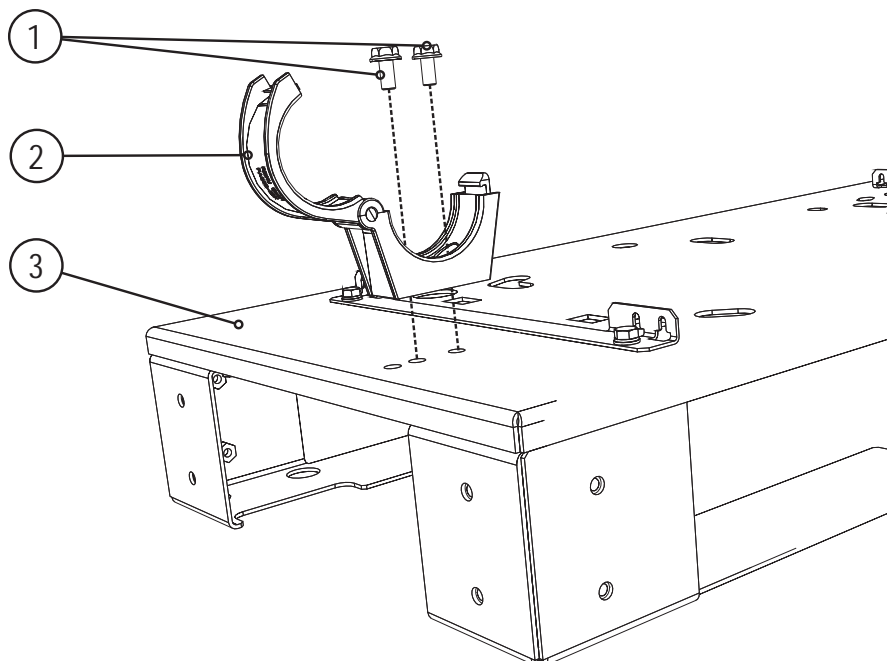


Illustration 5-6

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	2	Vis hexagonale M8 x 16	094-000459-00000
2	1	Collier de serrage	094-010338-00000
3	1	Tôle de fond	094-012215-00003

5.2.3.3 Montage de la décharge de traction des faisceaux intermédiaires EWM

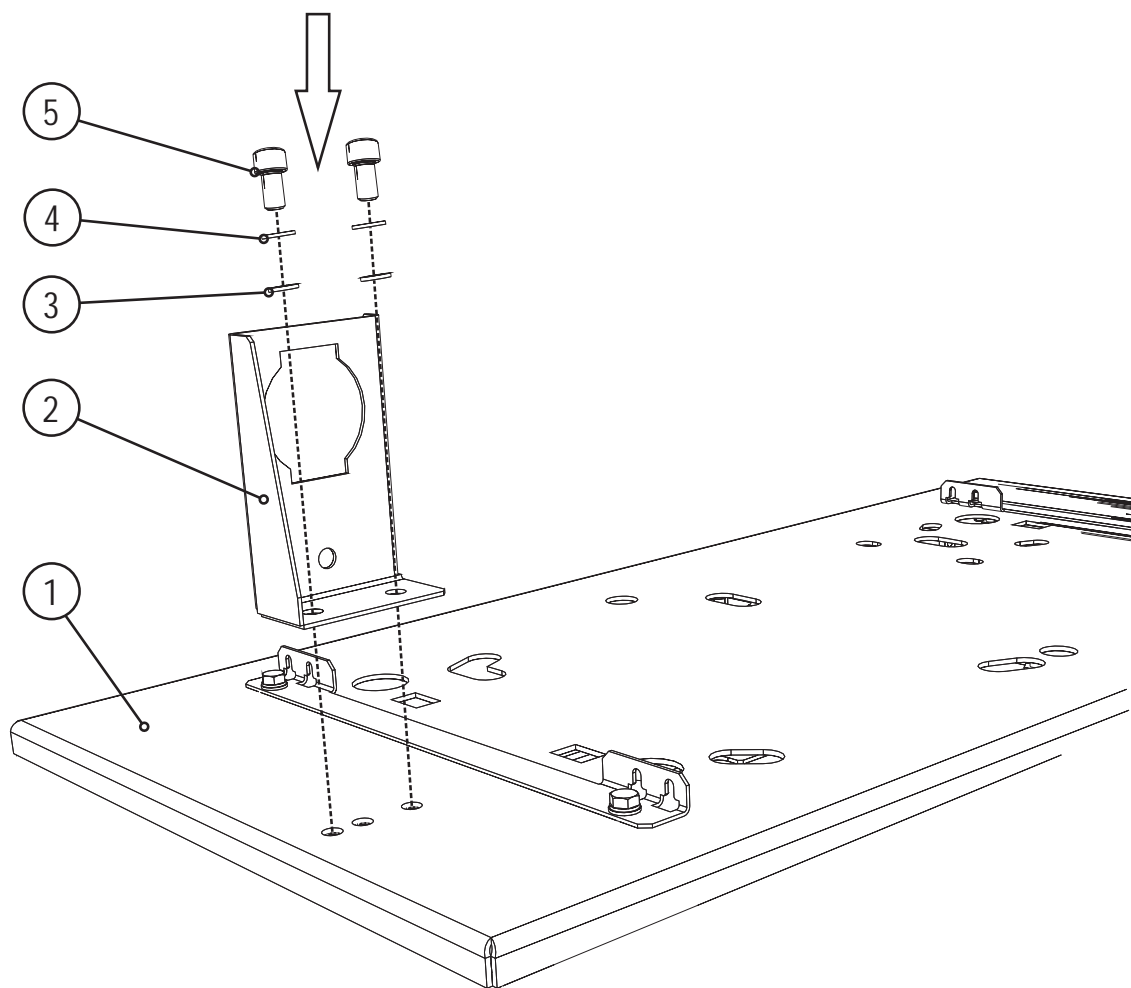


Illustration 5-7

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	1	Tôle de fond	094-012215-00003
2	1	Tôle, décharge de traction	094-007319-00003
3	2	Rondelle M8	064-000586-00000
4	2	Rondelle Grower, M8	064-000596-00000
5	2	Vis hexagonale M8 x 16	094-000459-00000

5.2.4 Option

En option, deux PALETTES ROB XX2 assemblées peuvent être équipées d'œilletons de levage. Pour cela, l'accessoire en option « ON KRANEN PALETTE ROB XX2 » doit être fixée sur les pieds des palettes.

5.2.4.1 Domaine d'application

L'accessoire en option « ON KRANEN PALETTE ROB XX2 » est utilisé pour :

- le levage d'un maximum de deux palettes « PALETTE ROB XX2 » assemblées avec
- un maximum de deux générateurs fixés sur les deux palettes et
- un module de refroidissement par générateur.

Une utilisation différente est considérée comme « non-conforme aux spécifications » ; aucune responsabilité ne sera assumée pour les dommages qui en résulteraient le cas échéant.



DANGER



Risque de blessures lors du levage !

Lors du levage avec l'accessoire en option KRANEN PALETTE ROB XX2, la chute de postes ou de pièces peut entraîner des blessures graves !

- Transporter avec les 4 œilletons de levage simultanément !
- S'assurer d'une répartition égale de la charge ! Utiliser uniquement des chaînes annulaires ou des suspenseurs de câbles de longueur égale !
- Lever uniquement avec une traverse croisée !
- Retirer tous les composants accessoires (par exemple bouteilles de gaz de protection, caisses à outils, dévidoirs, etc.) !
- Éviter de lever et de déposer la charge de manière saccadée !

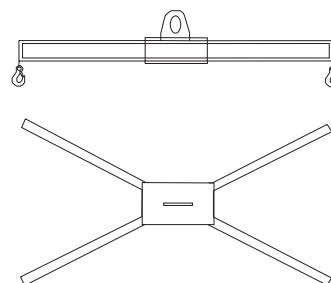


Illustration traverse croisée



AVERTISSEMENT



Risque d'accident !

Les systèmes sont uniquement conçus pour une utilisation avec les postes décrits au chapitre « Domaine d'application ». L'utilisation sur ou avec d'autres postes peut entraîner des blessures !

- Utiliser les systèmes et les pièces optionnelles exclusivement avec les postes décrits au chapitre « Domaine d'application » !
- Toute configuration différente est considérée comme « non conforme aux spécifications » ; aucune responsabilité ne sera assumée pour les dommages qui pourraient en résulter.

5.2.4.2 Montage ON KRANEN PALETTE ROB XX2

AVERTISSEMENT



Utilisation non conforme !

L'accessoire en option « ON KRANEN PALETTE ROB XX2 » est uniquement prévu pour l'utilisation avec la « PALETTE ROB XX2 ». Toute utilisation avec d'autres systèmes de transport peut entraîner des dommages corporels !

- Avant l'utilisation de l'accessoire en option « ON KRANEN PALETTE ROB XX2 », assembler conformément deux PALETTES ROB XX2 !
- Avant le levage, contrôler la bonne fixation des postes sur la PALETTE !
- Avant le levage, contrôler la bonne fixation de l'accessoire en option « ON KRANEN PALETTE ROB XX2 » sur la PALETTE !
- Ne pas assembler plus de deux palettes !

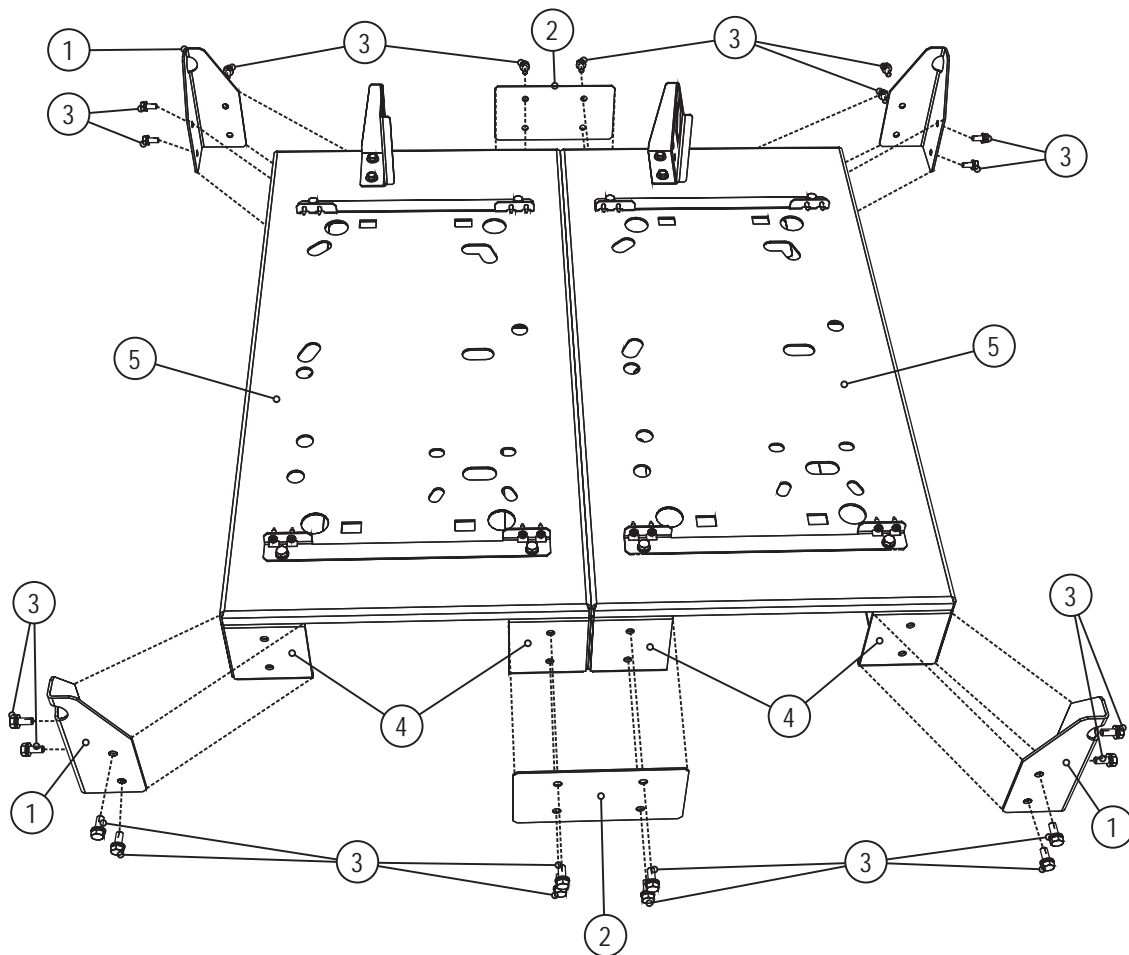


Illustration 5-8

Pos.	Quantité	Désignation	Article
1	4	Tôle à œillets de levage	094-014429-00000
2	2	Tôle de montage	094-014430-00000
3	24	Vis à tête hexagonale M 8 x 20 mm	064-000511-00000
4	2	Pied de palette	094-012265-00003
5	1	Plaque de fond de palette	094-012215-00002

5.2.5 Transport par chariots

AVERTISSEMENT



Mauvaise manipulation des chariots de transport !

La chute d'appareils ou de pièces peut entraîner des blessures corporelles graves !

- Le transport doit exclusivement être exécuté par un personnel qualifié ou encadré !
- Soulever le poste latéralement avec le plus grand écart de fourche possible !
- Ne transporter aucune autre charge simultanément (par exemple bouteilles de gaz protecteur, personnes, caisses à outils, bobines de fil, etc.) !
- Éviter de lever et de déposer la charge de manière saccadée !

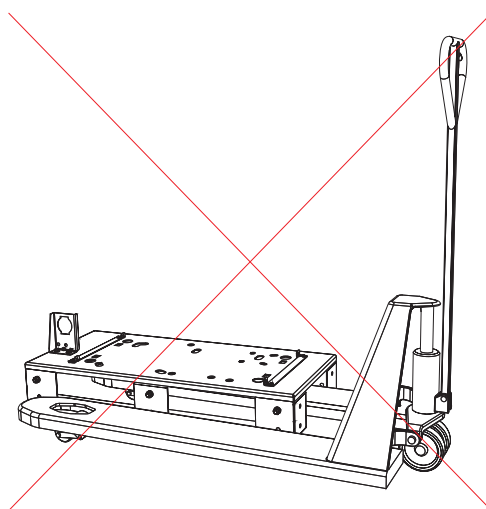
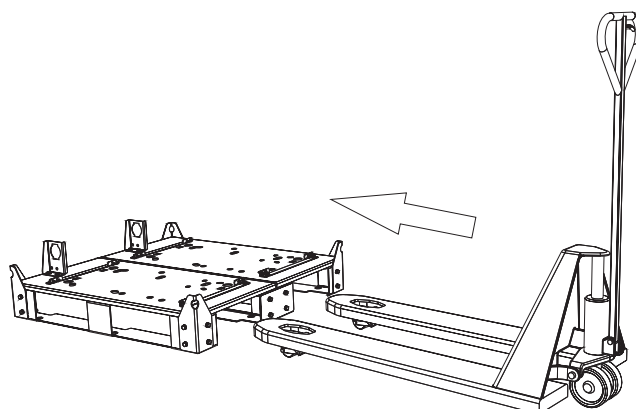
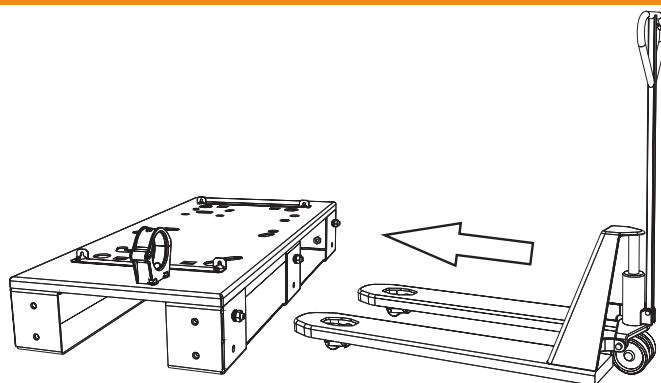


Illustration 5-9

6 Garantie

6.1 Validité générale

Garantie de 3 ans

sur tous les nouveaux postes EWM* :

- Alimentations
- Dévidoirs
- Refroidisseurs
- Chariots



* dès lors que ceux-ci sont exploités avec les accessoires EWM originaux (par ex. faisceau de liaison, commande à distance, rallonge de commande à distance, refroidisseurs, etc.).

Garantie d'1 an sur :

- Postes EWM d'occasion
- Composants d'automatisation et de mécanisation
- Commande à distance
- Onduleur
- Faisceaux de liaison

Garantie de 6 mois sur :

- les pièces de rechange livrées séparément (par ex. platines, unités d'amorçage)

Garantie constructeur / fournisseur sur :

- toutes les pièces achetées, utilisées par EWM, mais produites par d'autres fabricant (par ex. moteurs, pompes, ventilateurs, torche, etc.)

Les erreurs logicielles non reproductibles et les pièces qui sont soumises à un vieillissement mécanique ne sont pas couvertes par la garantie (par ex. unité du dévidoir, rouleaux dévidoir, rechange dévidoir et pièces d'usure, roues, électrovannes, câbles de masse, porte-électrode, flexibles de raccordement, rechange de torche et pièces d'usure de torche, câbles réseau et lignes de commandes, etc.).

Ces indications sont valables sans préjudice des droits de garantie légaux et sur la base de nos conditions générales et de nos règlements concernant la lettre de garantie. Les accords annexes doivent être confirmés par écrit par EWM.

Nos conditions générales peuvent être consultées en ligne à tout moment sur le site www.ewm.de.

6.2 Lettre de garantie

Votre garantie de 3 ans

EWM HIGHTEC WELDING GmbH vous offre une garantie de 3 ans à compter de la date d'achat sur vos postes de soudage, sans préjudice des droits de garantie légaux et sur la base de nos conditions générales. Des délais de garantie différents s'appliquent pour les accessoires et pièces de rechange ; vous trouverez ces délais dans le chapitre « Validité générale ». Les pièces d'usure sont, bien sûr, exclues de la garantie.

EWM garantit des produits en parfait état quant au matériau et à la finition. Si le produit révèle des anomalies au niveau du matériau ou de la finition pendant la durée de la garantie, vous avez le droit, en accord avec notre choix, à une réparation gratuite ou à un échange contre un produit équivalent. A sa réception chez EWM, le produit envoyé redevient la propriété de EWM.

Condition

Seule une exploitation conforme au manuel d'utilisation dans le respect des recommandations et des directives respectivement en vigueur, ainsi qu'une maintenance et un contrôle annuels effectués par un distributeur EWM conformément au chapitre "Maintenance et contrôle" donnent droit au bénéfice de 3 années complètes de garantie. En effet, seuls les postes régulièrement contrôlés et entretenus fonctionnent correctement sur une longue durée.

Mise en œuvre

Pour la mise en œuvre de la garantie, veuillez vous adresser exclusivement à votre concessionnaire compétent autorisé par EWM.

Exclusion de garantie

Un droit de garantie n'existe pas lorsque les produits EWM respectifs ne sont exploités avec les accessoires EWM originaux (par ex. faisceau de liaison, commande à distance, rallonge de commande à distance, liquide de refroidissement, etc.). La garantie ne s'applique pas aux produits détériorés lors d'accidents, d'une manipulation incorrecte, d'une mauvaise installation, d'une manipulation brutale, de non-respect des spécifications et manuels d'utilisation, maintenance insuffisante (voir le chapitre "Maintenance et contrôle") en cas de dommages dus à une utilisation étrangère, des catastrophes naturelles ou accidents personnels. La garantie n'est pas applicable en cas de changements, réparations ou modifications non conformes. Un droit de garantie n'est pas non plus appliqué sur les produits démontés complètement ou partiellement et lors d'interventions effectuées par des personnes non autorisées par EWM ainsi que sur les pièces d'usure normales.

Restriction de garantie

Toutes demandes pour cause de respect ou non-respect de la part d'EWM provenant de cette lettre et en rapport avec le produit, sont limitées au dédommagement du dommage effectivement survenu tel que : L'obligation de dédommagement de la société EWM, à partir de la présente lettre et en rapport avec ce produit, est limitée de manière générale au montant que vous avez payé pour le produit à l'achat initial. La restriction susmentionnée ne s'applique pas aux dommages matériels ou corporels dus à un comportement négligeant de la part d'EWM. EWM ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de manque à gagner, de dommages directs et dommages consécutifs. EWM ne peut être tenu responsable des dommages basés sur les droits de tierce personne.

Compétence judiciaire

L'unique compétence judiciaire est, si le donneur d'ouvrage est commerçant et pour tous les litiges résultant directement ou indirectement du rapport contractuel, au choix du fournisseur, le siège social ou la filiale du fournisseur. Vous devenez propriétaire des produits qui vous sont livrés comme substituts dans le cadre de l'application de la garantie au moment de l'échange.

7 Annexe
7.1 Déclaration de conformité

 <p>SIMPLY MORE</p>	<h2>EG - Konformitätserklärung</h2> <p>EC – Declaration of Conformity Déclaration de Conformité CE</p>
Name des Herstellers: Name of manufacturer: Nom du fabricant:	EWM HIGHTEC WELDING GmbH (nachfolgend EWM genannt) (In the following called EWM) (nommé par la suite EWM)
Anschrift des Herstellers: Address of manufacturer: Adresse du fabricant:	Dr.- Günter - Henle - Straße 8 D - 56271 Mündersbach – Germany info@ewm.de
Hiermit erklären wir, daß das bezeichnete Gerät in seiner Konzeption und Bauart sowie in der von uns in Verkehr gebrachten Ausführung den grundlegenden Sicherheitsanforderungen der unten genannten EG- Richtlinien entspricht. Im Falle von unbefugten Veränderungen, unsachgemäßen Reparaturen Nichteinhalten der Fristen zur Wiederholungsprüfung und / oder unerlaubten Umbauten, die nicht ausdrücklich von EWM autorisiert sind, verliert diese Erklärung ihre Gültigkeit.	<p>We hereby declare that the machine below conforms to the basic safety requirements of the EC Directives cited both in its design and construction, and in the version released by us. This declaration shall become null and void in the event of unauthorised modifications, improperly conducted repairs, non-observance of the deadlines for the repetition test and/or non-permitted conversion work not specifically authorised by EWM.</p> <p>Par la présente, nous déclarons que le poste, dans sa conception et sa construction, ainsi que dans le modèle mis sur le marché par nos services ci-dessous, correspondent aux directives fondamentales de sécurité énoncées par l'CE et mentionnées ci-dessous. En cas de changements non autorisés, de réparations inadéquates, de non-respect des délais de contrôle en exploitation et/ou de modifications prohibées n'ayant pas été autorisés expressément par EWM, cette déclaration devient caduque.</p>
Gerätebezeichnung: Description of the machine: Description de la machine:	_____
Gerätetyp: Type of machine: Type de machine:	_____
Artikelnummer EWM: Article number: Numéro d'article	_____
Seriennummer: Serial number: Numéro de série:	_____
Optionen: Options: Options:	keine none aucune
Zutreffende EG - Richtlinien: Applicable EU - guidelines: Directives de la CE applicables:	EG - Niederspannungsrichtlinie (2006/95/EG) EC – Low Voltage Directive (2006/95/EG) Directive CE pour basses tensions (2006/95/EG) EG- EMV- Richtlinie (2004/108/EG) EC – EMC Directive (2004/108/ EG) Directive CE EMV (2004/108/EG)
Angewandte harmonisierte Normen: Used co-ordinated norms: Normes harmonisées appliquées:	EN 60974 / IEC 60974 / VDE 0544 EN 50199 / VDE 0544 part 206 GOST-R
Hersteller - Unterschrift: Manufacturer's signature: Signature du fabricant:	 Michael Szczesny , Geschäftsführer managing director gérant
	01.2007